



NATURE OCÉANE
40530 - LANDES

Email : mairie@ville-labenne.fr

Tél. 05 59 45 46 60

Fax 05 59 45 80 00

Site web : www.ville-labenne.fr

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

LABENNE, le

SEANCE DU 7 DECEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le jeudi 7 Décembre à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal de Labenne, dûment convoqués se sont réunis salle du conseil en mairie sous la présidence de Jean-Luc DELPUECH, Maire.

Etaient présents : tous les membres à l'exception de CHESSOUX Stéphanie, BENOIT-DELBAST Jacqueline, DARRIBERE Patrick, BREVET Véronique, SALLABERRY Muriel et TAUZIN Marie-France qui ont donné respectivement pouvoir à RONDET Chantal, FRACCHETTI Bernard, HIRIGOYEN Philippe, DELPUECH Jean-Luc, DUBOS Christelle et MAIS Jean-Michel.

Absente excusée : LAPENU Marie-Josée, ETCHEVERRY Anne, PELLETIER Mathieu, CHAVES Jonathan.

~~~~~

Monsieur le Maire, après avoir procédé à l'appel des membres, soumet le précédent procès-verbal du conseil à l'avis des membres présents qui l'approuvent à l'unanimité.

Mme Rondet est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire fait part ensuite des décisions prises par lui en vertu des délégations que lui a confiées le conseil municipal.

- Recours à l'emprunt prévu au B.P. Camping 200 000 € souscrit auprès de la Caisse d'Epargne au taux variable indexé sur le taux du livret A + marge de 1,10%, trimestriel, sur 12 ans.

**Marché des vestiaires du stade :**

- Avenant 2 lot 10 (Pau Peintures) – 43,10 € H.T. portant le nouveau total du marché à 14 934,49 € H.T.
- Avenant 3 lot 9 (Carrelages BCV) – 196,79 € H.T. portant le nouveau montant total à 49 411,00 € H.T.

**Marché extension de la Mairie :**

- Avenant 1 lot 7 (SP Menuiserie) + 1 395,21 € H.T. portant le total à 64 364,21 € H.T.
- Avenant 1 lot 8 (Plâtrerie Goyty) – 2 557,41 € H.T. portant le total à 40 442,59 € H.T.

~~~~~

2023-12-07-01/79 – REGLEMENT BUDGETAIRE FINANCIER

Le passage à la nomenclature M57 pour toutes les collectivités territoriales (sauf les SPIC) au 31 janvier 2024 rend obligatoire l'adoption d'un règlement reprenant les usages comptables de la collectivité sur la durée d'amortissement, les AP/CP, les provisions, sur les modalités de vote des budgets, entre autres. Le R.B.F. est **approuvé à l'unanimité**.

2023-12-07-02/80 – TARIFS COMMUNAUX 2024

Monsieur le Maire présente les tarifs 2024 des services et prestations communaux.

Ceux-ci sont quasiment tous reconduits à l'identique à l'exception de quelques ajustements (le tarif horaire pour les flux inter budgets) (SPANC) (la location du camion réfrigéré) etc...

Adopté à l'unanimité.

2023-12-07-03/81 – D.M. 3 AU B.P. COMMUNE

Les conseillers municipaux approuvent à **l'unanimité** la décision modificative permettant d'une part une avance de 60 000 € au CCAS pour les frais de maîtrise d'œuvre de la Résidence Autonomie, et 100 000 au chapitre 012.

2023-12-07-04/82 – D.M. AU B.P. CAMPING

Un virement de crédit est nécessaire pour provisionner des créances douteuses (suite à une liquidation judiciaire).

Adopté à l'unanimité.

2023-12-07-05/83 – D.M. AU BUDGET LOTISSEMENT DU DOMAINE DE LA FOUGERE

Adoption à **l'unanimité** des écritures de fin d'année pour la comptabilité du stock.

2023-12-07-06/84 – ENGAGEMENTS DE CREDITS AU B.P. 2024

Pour le budget communal, les conseillers municipaux autorisent la consommation des crédits d'investissement au B.P. 2024, en attendant le vote de celui-ci en avril, dans la limite du quart des sommes inscrites au B.P. 2023.

Adopté à l'unanimité.

2023-12-07-07/85 – ENGAGEMENT DE CREDITS AU B.P. 2024 DU CAMPING

Délibération identique à celle pris au budget communal mais dans le cadre du budget du Camping les Pins Bleus, pour financer les acquisitions ou travaux d'avant saison.

Adopté à l'unanimité.

2023-12-07-08/86 – TARIFS 2024 DU CAMPING

Monsieur le Maire présente les tarifs 2024.

Ceux-ci sont réhaussés de 5% pour amortir le coût de la hausse du prix de l'énergie (+180%) et l'augmentation du « coût de la vie ».

Adopté à l'unanimité.

2023-12-07-09/87 – CONTRAT DE LOCATION DES MOBIL-HOMES A L'ANNEE AU CAMPING LES PINS BLEUS

Les conseillers, à **l'unanimité**, approuvent les modifications portées aux contrats de location annuelle, essentiellement axées sur les modalités de revente des chalets à autrui, ainsi que la mise à jour des tarifs.

2023-12-07-10/88 – ACQUISITION D’UNE PARCELLE ALLEE DE PICARDIE

Suite à une décision de préemption, les propriétaires de la parcelle AB 144 – 492 m² cèdent cette parcelle à la commune pour un montant de 5 445 euros.

Cette parcelle sert au passage en espace naturel entre l’allée de Picardie et la rue d’Armor.

Adopté à l’unanimité.

2023-12-07-11/89 – DEMANDE D’AUTORISATION DE DEFRIQUEMENT

Monsieur le Maire rappelle le projet d’aménagement envisagé au Domaine de la Fougère (OAP2) devant accueillir des logements ainsi qu’éventuellement un centre d’imagerie médicale.

Approuvé à l’unanimité

2023-12-07-12/90 – ECLAIRAGE PUBLIC SECTEUR MAINCEENNES 2

Les conseillers acceptent à l’**unanimité** la reprise dans le domaine public du réseau d’éclairage public du lotissement Mancennes 2 pour le rétrocéder au SYDEC.

Monsieur le Maire précise que le transfert de la voirie devrait prochainement intervenir.

2023-12-07-22/100 – ACQUISITION D’UNE PARCELLE AVENUE DE L’OCEAN

Dans le cadre de l’aménagement de l’OAP 2 au Domaine de la Fougère, il est nécessaire d’acquérir auprès du riverain, représenté par Madame Horlville, l’emprise de la future voie d’accès au lotissement. Il s’agit d’une bande de terrain issue de la parcelle C3446, 405 m² pour l’euro symbolique.

Monsieur le Maire remercie M. et Mme Horlville pour leur coopération.

Adopté à l’unanimité.

2023-12-07-13/91 – RETRAIT DE LA COMMUNE DE TARNOS DU SYNDICAT MIXTE DU CHENIL DE BIREPOULET

Madame Dubos expose que le retrait de la ville de Tarnos rend obligatoire une modification des statuts du syndicat actant le départ d’un des plus gros contributeurs.

La Commune de Tarnos estime que le chenil ne satisfait plus aux exigences du service public qui lui avaient été confié.

Adopté à l’unanimité.

2023-12-07-14/92 – ADHESION EN GROUPEMENT DE COMMANDES « PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES »

Monsieur le Maire explique la possibilité et l’opportunité de rejoindre un groupement de commandes pour lancer des marchés publics plus performants dans le but de développer sur les équipements publics des panneaux photovoltaïques.

Madame BREVET est désignée titulaire pour siéger à la Commission d’Appel d’Offres du groupement.

Madame BOUCLEY suppléante.

La Communauté de Communes MACS sera le coordinateur du groupement de commandes.

Adopté à l’unanimité.

2023-12-07-15/93 – ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES NETTOYAGE DES VOIRIES ET RESEAUX

Dans le même esprit de pouvoir mutualiser les besoins pour obtenir les meilleurs tarifs des prestations liées à l’hydrocurage des réseaux de pluvial et de balayage de voirie, la Commune adhère à l’**unanimité** au groupement.

Monsieur GOYENECHE est désigné titulaire pour siéger à la Commission d’Appel d’Offres du groupement, Madame CHESSOUX suppléante.

2023-12-07-16/94 – ADHESION AU SCHEMA PLURIANNUEL D'AMELIORATION DE L'ACCESSIBILITE DES OUTILS NUMERIQUES DE MACS

Il s'agit d'approuver une charte par laquelle MACS s'engage à lutter contre la fracture numérique qui pénalise les populations les plus à l'écart de la vie active numérique que sont les personnes handicapées, mal voyantes, mal entendant ou atteintes de troubles cognitifs.

Adopté à l'unanimité.

2023-12-07-24/102 – CONVENTION MACS / COMMUNE POUR LES TRAVAUX DE SECURITE RUE DES CIGALES

Pour sécuriser cette voie, Monsieur FRACCHETTI expose le projet de réalisation de chicanes et le rétrécissement, avec une peinture routière adaptée à une faible vitesse à 30 km/h. MACS et la Commune conventionnent pour la réalisation des travaux et le partage des coûts.

Adopté à l'unanimité.

2023-12-07-17/95 – SECURITE CIVILE

Madame Dubos, adjointe à la sécurité, présente le principe et l'intérêt de mettre en place une réserve communale de sécurité civile qui viendra en appui des opérations de prévention et de lutte contre l'incendie. Un partenariat avec le SDIS et la DFCI permettra d'engager une formation à l'adresse des bénévoles qui pourront alors être mobilisées en cas d'incendie.

Adopté à l'unanimité.

2023-12-07-18/96 – CONVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL DES LANDES / COMMUNE POUR LES AMENAGEMENTS DE SECURITE AVENUE DE L'OCEAN

En raison de la vitesse des véhicules qui empruntent l'avenue de l'Océan et sa fréquentation croissante, le carrefour Bouvreuil/avenue de l'Océan est devenu dangereux.

Le Conseil Départemental s'est proposé en accompagnement des travaux de sécurisation (plateaux transversants) à réaliser, en qualité de maître d'œuvre, les études et la conduite d'opération.

Adopté à l'unanimité.

2023-12-07-19/97 – CONTRAT DE COOPERATION ONF

Monsieur le Maire expose le projet de mise en place d'un contrat de coopération pour une gestion durable et concertée des espaces naturels dunaires pour le secteur littoral de Capbreton, Labenne, et Soorts-Hossegor pour les années 2023 à 2027.

Les différents travaux de mise en protection seront subventionnés à hauteur de 70% environ par l'Etat (FNADT) la Région et l'Europe (FEDER), l'ONF agissant en qualité d'opérateur technique.

Adopté à l'unanimité.

2023-12-07-20/98 – PROGRAMME DES COUPES DE BOIS 2024 ONF

Monsieur Bernard FRACCHETTI, conseiller délégué en charge de la voirie et de la forêt, présente le programme des coupes (et de l'entretien des forêts) prévus en 2024.

Le produit attendu est de 58 000 euros environ.

Adopté à l'unanimité.

M. FRACCHETTI précise que la replantation après coupes sera automatique dans les deux années qui suivent la coupe. Il sera replanté pins et chênes pour favoriser une biodiversité.

2023-12-07-20/98 BIS – PROGRAMME DES COUPES DE BOIS EN VENTE DIRECTE

Monsieur FRACCHETTI présente ensuite les ventes de bois qui seront vendus directement par la Commune : le produit attendu est de 33 000 euros environ.

Adopté à l'unanimité.

2023-12-07-21/99 – CONVENTION COMMUNE CDG40 POUR LA MISE EN PLACE D’UN PSYCHOLOGUE

Les conseillers municipaux approuvent la mise en place d’une convention avec le Centre de Gestion des Landes permettant l’intervention d’un psychologue en cas de problème traumatique ou de mise en place d’une cellule de crise.

Adopté à l’unanimité.

2023-12-07-23/101 – MARCHE PUBLIC D’ASSURANCE

A l’unanimité les membres du Conseil Municipal autorisent le lancement d’une procédure de marché de service pour la couverture maladie des agents et celle des biens communaux.

2023-12-07-25/103 – DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA REALISATION DE LOGEMENTS SOCIAUX AU BATIMENT DE LA POSTE

Philippe HIRIGOYEN, adjoint aux affaires sociales, rappelle l’opportunité d’aménager le logement à l’étage de la Poste (et du RDC) pour pouvoir y accueillir deux logements à destination des femmes victimes de violence.

Le montant de travaux est estimé à 216 000 euros H.T. environ.

Adopté à l’unanimité.

Séance levée à 19h55.

A Labenne, le 12 Décembre 2023

La secrétaire de séance,

Chantal RONDET



Le Maire,

Jean-Luc DELPUECH

